

LE FUTUR ANTERIEUR

I- Généralité :

Le futur antérieur est un temps composé de l'auxiliaire **avoir** ou **être** au futur simple auquel on ajoute le participe passé du verbe à conjuguer.

Il exprime une action accomplie, antérieure à une autre action future.

Exemples : Nous aurions terminé. Tu seras parti le premier. Quand j'aurai réussi mon certificat, j'irai à Kidal.

Evaluation : Recopie les phrases et conjugue les verbes entre parenthèses au temps qui convient.

Quand Abdoul aurait lancé ses billets, j'aurai les miennes. Dès que j'aurai rangé mes cassettes je te rejoindrai. Quand tout le monde serait s'installé, le spectacle commencera. Dès que ce film serait programmé, j'irai le voir.